

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 11, 12, 13 et 14 juin 2019

2019 V. 213 Vœu relatif à la dénomination du jardin central de la Place de la Nation.

Le Conseil de Paris,

Considérant que la Place de la Nation a marqué les grands moments de l'Histoire de la capitale et de la France et qu'elle figure, en cela, parmi les places les plus emblématiques du pays et de Paris ;

Considérant que cette place a été dénommée « Place de la Nation » le 14 juillet 1880, une fois la III^e République bien établie ;

Considérant que celle-ci a, depuis de longues décennies, été réduite à la seule fonction de rond-point automobile et non plus comme une vraie place investie par les Parisiennes et les Parisiens ;

Considérant qu'à la suite de l'engagement d'Anne Hidalgo, Maire de Paris, cette place a fait l'objet, comme six autres grandes places parisiennes, d'une vaste opération de réaménagement qui s'achèvera à l'été ;

Considérant que cette opération ambitieuse, lancée en 2015, a fait l'objet, en lien avec les Mairies des arrondissements concernées, d'une concertation exemplaire auprès des habitants et des usagers de la Place ;

Considérant que ce programme prévoit la création de 4300 m² d'espaces verts ou piétonnisés supplémentaires et la valorisation d'un patrimoine exceptionnel, dans un objectif d'une répartition plus équitable de l'espace public, au profit des piétons, des cyclistes et des publics en situation de handicap ;

Considérant que cette place deviendra un lieu où l'on peut s'arrêter, se retrouver et profiter de la nature en ville en toute liberté ;

Considérant en effet qu'il s'agira d'un nouveau lieu de vie et de détente pour les habitants comme pour les étudiants du futur campus Sorbonne Nouvelle, agrémenté d'une vaste pelouse, ainsi que de nombreux arbres et végétaux ;

Considérant que cette place accueille, depuis 1899, le groupe sculpté du Triomphe de la République ;

Considérant que cette œuvre de Jules Dalou représente une Marianne, souveraine et majestueuse, guidant le peuple juchée sur un globe, lui-même posé sur un char poussé, notamment, par la Paix et la Justice ;

Considérant que le nom de Marianne et l'effigie républicaine se rejoignent et assument un destin commun ;

Considérant le vœu adopté par le Conseil du 11^e arrondissement du 3 juin 2019 associant les groupes Socialiste, Communiste-Front de Gauche, Europe Écologie-les-Verts et Radical de Gauche, Centre et Indépendants ;

Sur proposition de François Vauglin, Catherine Baratti-Elbaz et des élus du groupe Socialiste et Apparentés,

Émet le vœu :

- Que le nouvel espace central créé Place de la Nation soit dénommé « Jardin Marianne ».